

Un fournisseur public :

Une mesure d'écologie populaire

pour contrer la précarité énergétique !

Par Charlotte Renouprez

Le marché tel qu'il est organisé aujourd'hui semble incapable de répondre au besoin et au droit fondamental d'accès à l'énergie. En effet, en Belgique 21,8% des ménages sont en situation de précarité énergétique en 2022, chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes (voir Baromètre 2024 de la précarité énergétique de la *Fondation Roi Baudouin*). Derrière ce pourcentage généraliste, les situations sont très contrastées selon la catégorie du ménage, certaines étant plus impactées que d'autres : les ménages à faibles revenus sont mieux protégés grâce aux aides sociales mises en place lors de la crise énergétique, tandis que les ménages appartenant à la classe moyenne ne sont plus nécessairement protégés aujourd'hui : 43% des ménages appartenant à la classe moyenne « basse » souffrent de précarité énergétique. Les familles monoparentales et les isolés sont les plus vulnérables (37%), de même que les locataires (45,5% pour les locataires sociaux, 33% pour les locataires privés, contre 15% des propriétaires).

Bref, la précarité énergétique touche de trop nombreux ménages, surtout au regard des profits engendrés par le secteur. Car s'ils sont dans cette situation, ce n'est pas uniquement pour un problème de revenu (la classe moyenne est aussi touchée par la précarité énergétique, rappelons-le) mais c'est, de notre point de vue plutôt dû à un problème de prix ! En effet, selon la CREG, un consommateur belge sur deux possède un contrat figurant parmi les 10 plus chers du marché ! Il y a donc urgence à réguler le secteur et plus précisément les pratiques déloyales des fournisseurs privés qui cherchent à maximiser leurs profits plutôt qu'à proposer un service public accessible à toutes et tous (voir article de Matthieu Cornélis en pages 6 à 9).

Le fournisseur public d'énergie que nous imaginons s'inscrit dans la droite ligne de l'écologie populaire parce qu'il tente de répondre à ces inégalités sociales tout en favorisant une énergie renouvelable. En effet, les per-

sonnes en situation de pauvreté n'ont que trop peu accès aux initiatives citoyennes alternatives et écologiques telles que les communautés d'énergie et les coopératives, les achats groupés. Une fourniture universelle et accessible à toutes et tous serait complémentaire aux initiatives existantes et permettrait de pallier ce manque. Donc, d'augmenter la consommation d'énergie renouvelable et/ou locale tout en luttant contre la précarité énergétique. Par ailleurs, il est indispensable de retrouver une forme de contrôle sur le type d'énergie que nous consommons et sa provenance. Avec un fournisseur public d'énergie, nous serions en mesure d'exercer ce contrôle citoyen (cf. article pages 18 et 19) dans le but de tendre vers du 100% renouvelable. Les profits engendrés par ce fournisseur public seraient réinjectés, non pas vers ses actionnaires, mais dans la lutte contre la précarité énergétique et pour la transition juste, l'énergie renouvelable. Et la boucle est bouclée !

